



## **CLUB RANDO PLAISIR**

### **Procès verbal du Conseil d'Administration du 21 octobre 2020.**

Présents : René Billon, Jacques Mermillon, Serge Bardet, Guy Bernard, Françoise Blanc, Alain Chapus, Martine Dessagne, Patrick Garcia, Maurice Guérin, Maurice Guillon, Pierre Masi, Jeanine Palmigiani, Marie-Thérèse Proyart, Patrick Ripoteau.

Excusés : Jacqueline Douzet-Bouchet, André Evieux, Patrick Fèvre, Marc Granger.

**René Billon, Président du club, déclare la séance ouverte à 09h30, adresse ses souhaits de bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, Marie-Thérèse Proyart et Guy Bernard ainsi que des sincères remerciements à Aimé Lingot et Roland Hucher, membres sortants, pour leur engagement et leur contribution au fonctionnement de l'association jusqu'à ce jour.**

#### **Rappel des points figurant à l'ordre du jour.**

- Bilan de la sortie annuelle,
- Bilan Assemblée Générale adaptée au contexte sanitaire,
- Renouvellement du bureau,
- Constitution des commissions,
- Point du renouvellement et souscription des licences,
- Incidence de la crise sanitaire sur les activités du club,
- Questions diverses.

#### **Bilan de la sortie annuelle.**

La sortie annuelle, finalement effectuée après maints rebondissements et plans « B » (truffes remplaçant Clos Vougeot...), a, dans son ensemble, donné satisfaction aux participants. Certains aspects tel le rapport qualité/prix de la restauration ont pu affecter la pleine satisfaction de quelques-uns mais il faut se rappeler, pour une vision rationnelle du résultat, que la prospection et la planification de ce voyage ont été menées et conclues dans des conditions compliquées tout à l'honneur de ceux qui en ont accepté et parfaitement assumé la charge.

## Bilan de l'Assemblée Générale.

### **Les différents rapports :**

- Rapport d'activité,
- Rapport financier,
- Renouvellement tiers sortant,
- Cotisation 2020/2021,

Ont été approuvés à l'unanimité de 88 votants à l'exception du 1/3 sortant pour lequel une abstention a été comptabilisée.

### **Les candidatures au Conseil d'Administration des postulants :**

- BERNARD Guy,
- GARCIA Patrick,
- GRANGER Marc,
- PALMIGIANI Jeanine,
- PROYART M-Thérèse,

Sont approuvées.

### **Rétrospective saison 2019-2020 :**

Notre réalisateur officiel (oscarisé) Patrick Garcia a élaboré un montage photographique et vidéo regroupant des instants saisis au fil des activités du club au cours de la saison passée. Vous pouvez le visualiser sur le site Rando Plaisir.

Suivez le lien : <http://rando-plaisir.e-monsite.com/>

## Renouvellement du bureau.

Chaque membre élu présent a pu s'exprimer sur son intention de poursuivre ou non son rôle au sein du bureau. Les délibérations ont abouti à la composition du bureau suivante :

- Président réélu : BILLON René
- Vice-président : MERMILLON Jacques
- Secrétaire entrant : BERNARD Guy
- Secrétaire adjointe : DOUCHEZ-BOUCHET Jacqueline
- Trésorier : MASI pierre
- Trésorière adjointe : DESSAGNE Martine (en charge du covoiturage).  
: PALMIGIANI Janine (en charge du covoiturage).

Tous les membres ont été élus à l'unanimité des votants.

## **Constitution des commissions.**

Les adhérents souhaitant animer des randonnées ou participer aux tâches périphériques du club (entretien sentiers, organisation manifestations...) sont constitués en groupes dédiés à la planification, organisation et encadrement des différentes activités. La composition de ces commissions est détaillée ci-après.

### **Commission sortie annuelle :**

Billon René, Blanc Françoise, Dessagne Martine, Douzet-Bouchet Jacqueline, Palmigiani Jeanine

### **Commission des week-ends :**

Billon René, Guillon Maurice, Mermillon Jacques, Ripoteau Patrick.

### **Commission rassemblements festifs :**

Billon René, Canale Michel, Evieux André, Granger Marc, Guérin Maurice, Guillon Maurice, Masi Pierre, Mermillon Jacques, Ripoteau Patrick, Rockens Gérard.

### **Commissions RANDOS, gérées par Jacques Mermillon.**

#### **Commission des Lundis :**

Allamanno M-Françoise, Arena Lucienne, Arena Thérèse, Bardet Serge, Bernard Guy, Billon René, Chapus Alain, Darmeray Hélène, Desage Irène, Garcia Patrick, Granger Marc, Guillon Maurice, Masi Pierre, Mermillon Jacques, Millet Nicole, Ripoteau Patrick, Menand Daniel.

#### **Commission des jeudis :**

Allamanno M-Françoise, Balivet Armand, Bardet Serge, Bernard Guy, Billon René, Bonod Michel, Bouveyron M-Josèphe, Canale Michel, Garcia Patrick, Hucher Denise, Mermillon Jacques, Millet Nicole, Pahon Régine, Palmigiani J-Pierre, Ripoteau Patrick, Rockens Gérard, Thibaud M-Hélène.

#### **Commission des randos douces :**

Bazenval Ginette, Billon René, Blanc Françoise, Borie Michel, Borie M-Claude, Colomb Monique, Dubreuil Madeleine, Goy Ginette, Meurenand Maryse, Passe Gilbert, Prost Josiane,

### **Commission SENTIERS.**

#### **Sous la conduite de Patrick Ripoteau et Maurice Guillon :**

Billon René, Bonod Michel, Fèvre Patrick, Guérin Maurice, Guillon Maurice, Hucher Roland, Mermillon Jacques, Palmigiani J-Pierre, Ripoteau Patrick, Rockens Gérard, Tenand Daniel.

## **Responsables de secteurs :**

- **Poncin:** Michel BONNOD, Jacques MERMILLON, Jean-Pierre PALMIGIANI.
- **Cerdon:** René BILLON, Maurice GUERIN.
- **Neuville sur Ain:** Maurice GUILLON, Daniel TENAND.
- **St Jean le vieux:** Roland HUCHER, Patrick RIPOTEAU.

L'accessibilité et la sécurité attendues par tous lors de la pratique de la randonnée dépendent directement d'un bon entretien des sentiers. Celui-ci nécessitant la mise en œuvre de nombreux bras armés de bonne volonté, il est fait appel au plus grand nombre pour des travaux ponctuels de débroussaillage, fléchage, marquage...Merci de répondre favorablement à ces sollicitations.

## **Pool (Équipe) Communication :**

Patrick Ripoteau, Patrick Garcia.

Se charge de diffuser l'information au moyen du site Rando Plaisir regroupant tous les renseignements et informations utiles du club et assure sa mise à jour.

Suivez le lien : <http://rando-plaisir.e-monsite.com/>

## **Point du renouvellement et souscription des licences.**

Instantané des licences à ce jour :

- 95 renouvellements de licences.
- 4 souscriptions de nouveaux adhérents.
- 5 adhésions à Rando Plaisir de licenciés affiliés à d'autres clubs.

Il est rappelé que sans demande de renouvellement effectuée au 15 novembre 2020, les licenciés 2019/2020 ne peuvent plus être considérés comme **adhérents du club Rando Plaisir**.

Merci à ceux qui ne souhaiteraient pas renouveler leur licence de le faire savoir à toute personne du club qui relaiera l'information aux responsables.

## **Incidence de la crise sanitaire sur le fonctionnement du club.**

Le contexte pandémique actuel a impacté les activités du club dans les domaines suivants :

- Malgré une poursuite de la planification de manifestations festives leur réalisation reste, à terme, subordonnée aux règles de prudence en vigueur (bon sens). Ce qui, dans les faits, a malheureusement conduit à une mise en sommeil de ces activités génératrices de cohésion.
- La configuration des randonnées a également dû être adaptée au contexte. Pour se conformer aux dernières recommandations transmises par la FF Randonnée de l'Ain, les participants sont scindés en petits groupes se déplaçant à distance les uns des autres.
- Le port du masque qui est obligatoire lors de tout déplacement en covoiturage (max 4 personnes) est également fortement recommandé jusqu'au départ des randonnées en raison de la présence d'un nombre parfois important de personnes dans un périmètre restreint (effet de foule).

- La traçabilité se présente comme un impératif pour contenir l'épidémie. En conséquence, une photo, permettant d'en répertorier tous les participants, sera prise préalablement aux départs des randonnées. Charge en est attribuée aux responsables ou animateurs présents sur site.

### Questions diverses.

Conséquence du déménagement de l'Office du Tourisme de Poncin, le club ne dispose plus de domiciliation pour son siège social. Ce problème met directement en cause la réception d'éventuels courriers qui lui seraient destinés. Plusieurs alternatives ont été évoquées sans qu'une solution idéale, à court terme, n'ait pu être déterminée. L'implantation d'une boîte à lettres dans un bâtiment communal (mairie, foyer...) semble être la solution à privilégier pour l'instant. Une démarche préalable, à mener auprès des parties concernées (élus locaux, poste...) étant nécessaire, la décision est renvoyée à la prochaine AG extraordinaire.

**Fin de la séance à 11h45.**

**Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 20 janvier 2021 à 14h00.**

Le secrétaire de séance.

Alain Chapus

**Le secrétaire**  
**Guy Bernard**

**Le Président**  
**René Billon**